

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 4 février 2013

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI (pouvoir de Mme Dana SOLECKI), M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT (pouvoir de Mme Roselyne LECOMTE), M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Alain-Michel LAMBERT), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Christian MAMY), M. Gilles PANCHER (pouvoir de M. Olivier FRAUDEAU), M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Philippe LEJEUNE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Patrice PANNETIER, M. Hadi HMAMED, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI (pouvoir de M. Jacques BELLIER), M. Ludovic JAMET (pouvoir de Mme Frédérique KIBLER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir de M. Patrick CONFETTI), M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Marc EMONET, Mme Nathalie KRAMER, M. Jean-Philippe BARRET, M. Philippe NOYER, M. Guy HEMET (pouvoir de Mme Daniella TROCHU), M. Christophe BOLLENGIER, Mme Marie-Annick DUCHÊNE, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir de Mme Marie BOELLE), Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL (pouvoir de Mme Marie SENERS), M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Roland de HEAULME).

Absents excusés : M. Jacques BELLIER (pouvoir à M. Gilles CURTI), M. Patrick CONFETTI (pouvoir à Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), Mme Roselyne LECOMTE (pouvoir à Mme Dominique CONORT), Mme Frédérique KIBLER (pouvoir à Ludovic JAMET), M. Jean-Michel DESCH, Mme Daniella TROCHU (pouvoir à M. Guy HEMET), M. Christian MAMY (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), M. Frédéric BUONO, M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir à M. Gilles PANCHER), M. Michel SAPORTA, M. Alain-Michel LAMBERT (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), Mme Dana SOLECKI (pouvoir à M. Claude JAMATI), M. Alain NOURISSIER, Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Laurent DELAPORTE), Mme Marie SENERS (pouvoir à Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL), M. Erik LINQUIER, M. Roland de HEAULME (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON), M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 28 janvier 2013
Date d'affichage de la convocation : 28 janvier 2013

Nombre de conseillers en exercice : 73
Nombre de membres présents : 55
Nombre de pouvoirs : 12
Excusés : 6

N° de l'ordre du jour :

**2013.02.14 : Nouveaux statuts du Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC).
Elargissement à la commune de Châteaufort.**

□ **Mme Dominique CONORT, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions de l'article L.5211-20 ;

Vu la délibération de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc n°2012-06-01 du 26 juin 2012 relative à l'adhésion de la commune de Châteaufort ;

Vu la délibération n°2012-10-28 relative à l'adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud (SMGSEVESC) pour la commune de Châteaufort ;

Vu la délibération n°2012/60 du comité syndical du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud relative à l'adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au SMGSEVESC pour la commune de Châteaufort ;

En prévision de l'entrée de la commune de Châteaufort au 1^{er} janvier 2013, le Conseil communautaire de Versailles Grand Parc a décidé d'adhérer au SMGSEVESC pour la commune de Châteaufort.

Lors de la réunion du 22 octobre 2012, le Comité Syndical du SMGSEVESC a accepté cette adhésion et a adopté en conséquence une modification de ses statuts.

Cette modification porte :

- d'une part sur l'intégration de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au SMGSEVESC pour la commune de Châteaufort ;
- et, d'autre part, sur l'article 1 modifiant la constitution du SMGSEVESC.

Conformément au Code général des collectivités territoriales, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc dispose d'un délai de 3 mois pour formuler son avis.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve les termes des nouveaux statuts du SMGSEVESC, Syndicat Mixte pour la Gestion du Service des Eaux de Versailles et Saint-Cloud.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de votants : 55

Suffrages exprimés : 67 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.



Pour le Président,
Par délégation,

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-247800584-20130207-CC20130214-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/02/2013